

Campagne de mobilisation 2023

Le CREDIR a fêté en juin 2023 ses **10 ans d'activités**. Cette organisation est reconnue comme un observatoire du monde du travail qui anticipe et aide à surmonter les périodes de difficultés individuelles et collectives. Cette récente **interview** TV de notre cofondateur Jean-Denis Budin présente tout le travail effectué.

CREDIR est très attaché à **son esprit fondateur à but non lucratif** en poursuivant et développant 2 types d'activités :

- # Information et sensibilisation de tous publics sur la promotion de la Qualité de Vie Globale (#QVG).
 - # Il s'agit d'offrir des conférences, des interventions et des publications, à des organisations qui ne peuvent pas les financer (ex : écoles, clubs services, associations citoyennes, etc.) CREDIR propose une optique de vie positive, véritable alternative au cycle dangereux addictions numériques, épuisements, maladies, violences.
 - # Exemples: think-tank Vives, Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens, Université de Haute-Alsace, etc.
- # Accueil gratuit pour un check-up de 3 jours de personnes épuisées qui ne disposent pas de financements ni à titre personnel, ni via leurs entreprises, ni via leur CPF (Compte Professionnel de Formation).
 - # Populations concernées : jeunes médecins, étudiants en fin de cycle, autres professionnels en difficultés et non aidés (indépendants), etc.
 - # Exemple : burn-out de jeune médecin installé depuis 1 an, internes, etc. La démographie médicale est déjà compliquée, protégeons nos soignants!
 - # Exemple: stress des enseignants après les meurtres de professeurs, etc.
 - # Chaque année, CREDIR accueille 10 à 20 stagiaires qui sont aidés financièrement par les dons.

CREDIR A DONC BESOIN D'ETRE SOUTENU PAR LE MECENAT D'ENTREPRISE ET LES DONS PRIVES DEFISCALISES.

Souscriptions types:

- # Allié individuel : 100€ (ou plus...)
- # Allié entreprise : 1.000€ (ou plus...)
- # Portage solidaire d'un stagiaire accueilli gratuitement : 4.200€
- # Partenaire entreprise: 10.000€ (ou plus)

Comment faire un don?

- # Via la plateforme HelloAsso: https://www.helloasso.com/associations/credir/formulaires/1/widget%20
- # Par chèque ou virement: CREDIR Transition, 8 route d'Ammerschwihr F-68240 Kaysersberg IBAN = FR76 1470 7508 7231 7215 7339 753 BIC = CCBPFRPPMTZ
- # Un reçu fiscal vous sera adressé. N'hésitez pas à demander notre documentation explicative complète si vous avez des interrogations.

Rappel des déductions fiscales en France :

- # Personnes privées: dispositifs d'avantages fiscaux sur les dons aux associations:
 - # IRPP: 2/3 du montant donné en réduction d'impôt sur le revenu
 - # IFI: 80% du montant donné en réduction d'impôt sur la fortune immobilière
- # Entreprises: dispositifs d'avantages fiscaux sur le mécénat
 - # 60% de déduction fiscale sur les dons avec un plafond de 5 pour mille du CA. Toute entreprise peut donner au moins 20.000€

Notes sur les évolutions des finances du CREDIR en 2023 :

- # En fin d'année, CREDIR participe à la création d'une nouvelle entité (l'Institut pour la Prévention de l'Epuisement Humain) qui portera les projets de recherche médicale sur les marqueurs de l'épuisement. Les sommes à mobiliser sont en effet très conséquentes et nécessitent la mobilisation de grands groupes qui en seront les cofondateurs.
- # Les activités que CREDIR Training facture aux entreprises permettent de couvrir les charges liées à ces activités, mais ne génèrent pas de marges pour financer les activités à but non lucratif.
- # Toutes vos questions sur <u>contact@credir.org</u>

